

72-DO-C03-03 Date : 26/02/2014 Page 1/3	DOCUMENT	 
	PROTOCOLE DE SECURITE	

Ce document a été établi pour l'opération de chargement ou de déchargement citée ci-dessous et après visite des lieux d'intervention et échange des informations nécessaires.

En cas de refus de la part de l'entreprise de transport de fournir les renseignements nécessaires à son établissement, nous nous réservons le droit de refuser l'accès au site.

<i>NATURE ET LIEU DE L'OPERATION</i> RECEPTION, STOCKAGE, EXPEDITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES CONDITIONNES SOUS TEMPERATURE DIRIGEE	<input type="radio"/> Chargement	<input type="radio"/> Ponctuelle
	<input type="radio"/> Déchargement	<input type="radio"/> Répétitive

	<i>ENTREPRISE D'ACCUEIL</i>	<i>ENTREPRISE DE TRANSPORT</i>
Raison sociale :	KUEHNE NAGEL	
Adresse :	N°19 P.E.P du Bos Plan 33750 BEYCHAC & CAILLEAU	
Téléphone :	05.56.68.47.55	
Fax :	05.56.06.14.43	
Représentant :	Didier MALBRANCHE	
Interlocuteurs :	Christian TAVERNIER : Directeur d'exploitation	

<i>MARCHANDISES</i>	Nature : Produits alimentaires frais et/ou d'origine animale sous température dirigée Conditionnement : Palettes et/ou Rolls et/ou bacs et dolly Contraintes de manutention : Interdiction de manipuler la marchandise traitée par KN. Respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité en vigueur sur le site.	
<i>MATERIEL MIS EN ŒUVRE</i>	Type de véhicule : Véhicules lourds articulés ou porteurs équipés d'un groupe frigorifique	
<i>MODALITES D'ACCES</i>	Accès : Plan en annexe Stationnement : Interdit sauf attente de chargement/déchargement sur les places prévues à cet effet (voir plan) Interdiction de béquiller dans zone stationnement Horaires : continu du Dimanche 19H00 au samedi 20H00	
<i>PLAN DU SITE JOINT</i> ANNEXE 2	<input checked="" type="radio"/> Lieu de chargement <input checked="" type="radio"/> Lieu de déchargement <input checked="" type="radio"/> Zone de stationnement	<input checked="" type="radio"/> Accueil chauffeurs <input checked="" type="radio"/> Locaux sanitaires <input checked="" type="radio"/> Salles de repos
<i>EN CAS ...</i>	<p>D'incendie, stopper le chargement ou le déchargement, donner l'alerte : prévenir immédiatement un responsable du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marie-Lys CHENEBAU – Responsable d'Activité : 06 10 76 04 67 • Didier MALBRANCHE – Directeur de site : 06 03 44 40 79 • Christian TAVERNIER – Directeur d'exploitation : 06 66 29 11 87 <p>Rejoindre le point de rassemblement à l'entrée du site (voir plan d'évacuation à l'accueil chauffeurs), en respectant les consignes du personnel de l'établissement. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les moyens de lutte incendie.</p> <p>D'accident, protéger la victime pour éviter un sur-accident et prévenir immédiatement un SST (voir trombinoscope affiché) ou un responsable du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marie-Lys CHENEBAU – Responsable d'Activité : 06 10 76 04 67 • Didier MALBRANCHE – Directeur de site : 06 03 44 40 79 • Christian TAVERNIER – Directeur d'exploitation : 06 66 29 11 87 <p>De choc avec un autre véhicule, le bâtiment ou en cas de blessure corporelle, remplir un constat d'accident et le faire signer par les 2 parties en cause. Armoire à pharmacie dans le bureau exploitation et bureaux administratifs.</p>	

72-DO-C03-03 Date : 26/02/2014 Page 2/3 2	DOCUMENT PROTOCOLE DE SECURITE		 
<i>Consignes générales de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le code de la route et les règles de circulation en vigueur sur le site. ✓ Emprunter les allées réservées aux piétons. ✓ Ne pas pénétrer dans les bureaux ou entrepôts sans être accompagné par une personne de l'établissement. ✓ Ne pas fumer dans l'enceinte de l'établissement. ✓ Porter les équipements de protection individuels requis (chaussures de sécurité, gilet fluo). <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">    </div> <div style="text-align: center;">    </div> </div>		
MATERIEL MIS A DISPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une salle de pause avec distributeurs de boissons, sandwiches et confiseries est à disposition des chauffeurs ainsi qu'une douche et des toilettes. ✓ Ne pas manœuvrer les ponts et portes de quai. ✓ Les chauffeurs ne sont pas autorisés à utiliser les chariots autoportés 		
AVANT L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se présenter à l'interphone à l'entrée du site puis se rendre à l'accueil chauffeurs (voir plan) ✓ Effectuer toute marche arrière lentement après s'être assuré qu'il n'y a ni engin, ni obstacle, ni individu derrière. Avertisseur sonore de recul et/ou feux de détresse en fonctionnement. ✓ Le groupe frigorifique doit être réglé en fonction et la température intérieure de la caisse frigorifique conforme aux exigences des produits transportés ✓ S'assurer du bon positionnement du véhicule par rapport au quai. ✓ Arrêter le moteur, levier de vitesse au point mort, frein de parc serré. ✓ Positionner la cale de roue et vérifier que le voyant du feux bicolore soit rouge, le chargement/déchargement peut être effectué (voir mode opératoire ci-joint). ✓ Dans le cas où la remorque est décrochée : positionner la cale ainsi que la chandelle sans qu'elle touche la remorque. 		
PENDANT L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La caisse doit être propre et le sol sec pour effectuer le chargement / déchargement ✓ Assister au chargement ou déchargement, et vérifier la nature, l'état et les quantités des marchandises. ✓ Le groupe frigorifique doit être en fonction et la température intérieure de la caisse frigorifique conforme aux exigences des produits transportés. ✓ Respecter l'environnement de la zone d'activité (humain et matériel) ✓ Ne pas procéder à des réparations sur le véhicule. ✓ Vous devez mettre à disposition les moyens nécessaires pour bloquer les Rolls, Dolly, palettes. ✓ Interdiction de boire ou de manger sur les surfaces exploitation et quais. 		
APRES L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer de l'exhaustivité du chargement et/ou déchargement. ✓ Vous ne pourrez quitter le quai que si la porte de quai est fermée, le niveleur repositionné et que le feux bicolore sera passé au vert. ✓ Dans le cas où la remorque est décrochée : s'assurer auprès de l'exploitation que le chargement est terminé. Récupérer les documents de livraison avant d'atteler la remorque. ✓ Quitter le quai de chargement lentement, en vérifiant que la cale de roue est retirée. Vérifier la présence éventuelle d'autres véhicules dans la zone (respecter le sens de circulation). 		
AVANT DE QUITTER LE SITE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer que tous les documents ont été remplis et vous ont été remis. 		
CAS PARTICULIER	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si vous affrêtez un transporteur, il est de votre responsabilité de lui transmettre ce protocole de sécurité, même si celui-ci est affiché à l'accueil chauffeurs de notre site 		

Documents joints :

Annexe 1 : Plan du site

Annexe 2 : Plan d'accès

Annexe 3 : Mode opératoire – cale manuelle

PROTCOLE DE SECURITE



Fait à :

Pour Kuehne+Nagel (nom, signature)

le :

Pour l'entreprise extérieure (cachet, nom, signature)